

Centre Social **SAGARDIAN**



**CONTRAT
DE
PROJET**

**2012
-
2016**

PROJET SOCIAL 2012 - 2016

SOMMAIRE

→ **CONTEXTE DU RENOUVELLEMENT**

- Modalités et calendrier de la demande
- Rappel de l'évaluation du précédent projet

→ **DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE**

→ **DIAGNOSTIC INTERNE**

- Introduction
- Le regard des usagers sur le centre social
- Le regard des partenaires sur le centre social
- Le regard des salariés et bénévoles sur le centre social

→ **AXES STRATEGIQUES DEGAGES POUR LE FUTUR PROJET**

→ **LES RESSOURCES ET GESTION DES RESSOURCES**

→ **PROJET 2012 – 2016**

- Arbre d'objectifs
 - Mission d'Animation de la Vie Sociale :
 - Etre un foyer d'initiatives des habitants
 - Favoriser l'exercice de la citoyenneté
 - Mission : Etre un équipement à vocation familiale et plurigénérationnelle
 - Mission d'animation sociale globale
 - Mission de concertation, coordination et d'innovation dans l'intervention sociale locale.
-
- Tableau de synthèse des objectifs

CONTEXTE DU RENOUVELLEMENT

L'évaluation du projet 2008-2011 a été réalisée en juin 2011. Étant donné le changement de directeur prévu en septembre 2012, il a été accordé un délai d'une année supplémentaire pour l'élaboration du nouveau projet afin que ces travaux soient menés par le nouveau directeur.

Ainsi, un travail fut mené avec l'ensemble de l'équipe, dès septembre 2012 afin de nous permettre :

- ✓ d'avoir une vision interne partagée de l'ambition souhaitée pour ce nouveau projet
- ✓ Évaluer et renouveler notre projet de façon concertée et participative

Modalités et calendrier

Les travaux ont été menés conjointement de façon sectorielle avec une réunion par secteur tous les quinze jours et collectivement par une réunion inter secteur toutes les 6 semaines.

Durant la phase d'élaboration des objectifs, l'équipe s'est réunie à 3 reprises pour une séance de travail d'une journée en extérieur du centre social.

Les travaux ont été supervisés par le bureau et le Conseil d'administration en a validé les étapes.

Date	Étapes	Productions
Sept./déc. 2011	<p><u>En réunion inter secteur</u> :</p> <p>Élaboration des repères collectifs sur les ambitions partagées pour notre projet</p> <p><u>En réunion de secteur</u> : Analyse des pratiques de chaque secteur, Analyse des forces et faiblesses de nos actions</p>	<p>Boite à outils, diaporama</p> <p>Élaboration des bilans de l'année</p>
Janv./mars 2012	<p><u>Mise en place du diagnostic externe</u> : Réalisation d'une enquête auprès des usagers, animations de groupes de paroles d'habitants dans les quartiers, rencontres avec les partenaires</p>	<p>Un questionnaire, comptes rendus d'entretien, notes de cadrage sur des thématiques comme le soutien à la fonction parentale, la prévention collective de la délinquance</p>
Avril 2012	<p>Analyse de l'enquête</p>	<p>Document de synthèse</p>
Mai 2012	<p><u>10 mai</u> : Fixation de nos futurs objectifs généraux</p> <p><u>29 mai et 8 juin</u> : Déclinaison des objectifs opérationnels et indicateurs d'évaluation</p>	<p>Document de synthèse présentant : Missions, finalités, objectifs généraux, arbres des objectifs</p>
Juin 2012	<p>Élaboration du plan d'action par secteur</p>	<p>Fiches d'élaboration d'objectifs par secteur</p>

RAPPEL DE L'EVALUATION DU PRECEDENT PROJET

Les territoires du projet :

- ✓ Saint Jean de Luz pour l'ensemble de nos actions
- ✓ Deux quartiers de Saint Jean de Luz pour les actions de prévention primaire
- ✓ Territoire plus large pour les actions d'insertion initiées par le CG ou l'ARS qui s'adresse à des publics spécifiques

Axes de travail transversaux :

- ✓ Mettre la famille au cœur du projet dans tous les secteurs
- ✓ Contribuer à la prise de conscience des enjeux environnementaux
- ✓ Favoriser le lien social pour permettre le dépassement d'intérêts individuels
- ✓ Développer le partenariat et participer à la création de nouveaux services à la population
- ✓ Travailler au développement de la vie associative en partenariat avec les acteurs sociaux

Préconisations suite à l'évaluation du précédent projet :

Concernant les actions...

- ✓ Développement des Ateliers Parents – Enfants, des activités en direction des mamans, des familles et intergénérationnelles.
- ✓ Revoir la fonction du Réseau Appui Parents sur la ville de Saint-Jean-de-Luz et la coordination du Centre Social
- ✓ Répondre à l'attente des enfants et des familles, en aménageant ce temps libre dans une démarche participative
- ✓ Répondre à l'attente des familles et des enfants, en améliorant les conditions d'accueil
- ✓ Développement de la mini ludothèque
- ✓ Développer le Service d'Écoute pour les femmes victimes de violences (VIE)
- ✓ Retravailler le projet d'animation dans les quartiers avec les jeunes et l'ensemble des habitants
- ✓ Axer de nouveaux projets sur la Précarité, l'environnement et les femmes
- ✓ Développer les actions de prévention
- ✓ Développer les actions favorisant le lien social plus dans l'intergénérationnel
- ✓ Maintenir les permanences sociales et administratives

Concernant les moyens du projet...

- ✓ Développer le partenariat autour du projet centre social
- ✓ Maintenir et développer les espaces d'accueil et d'insertion : Le Lieu de Rencontre et d'Accompagnement (L.R.A.), Accueil et Suivi Santé des personnes en grande précarité, Animation d'un Groupe d'Entraide Mutuelle GEM « Phoenix »
- ✓ Développer des outils pour l'insertion afin de faciliter l'accès à l'autonomie des personnes,
 - par l'Aide à la Mobilité au travers de 2 services : Location de mobylettes et la mise en place d'un Transport Lien Social (TLS)
 - l'Accès aux N.T.I.C. : ateliers réguliers animés par un travailleur social, nouveau matériel mis à disposition au L.R.A. pendant les permanences.
- ✓ Soutenir le projet de réhabilitation du bâtiment et repenser la répartition des espaces
- ✓ Participer à la réflexion et, nous espérons, la concrétisation d'un nouveau lieu d'accueil pour l'ALSH, proposé par la Mairie, adapté à nos besoins, nous obligeant ainsi, à repenser la globalité de notre projet en y intégrant dès le départ les parents
- ✓ Maintenir la dynamique de formation des acteurs
- ✓ Rester un lieu d'accueil de stages et de stagiaires

Concernant la vie associative ...

- ✓ Renforcer les actions avec les associations sociales locales, porter une réflexion quant à l'accueil des associations
- ✓ Mobiliser les familles sur la vie associative du centre social
- ✓ Renforcer le lien direct entre les usagers les instances associatives du projet

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

LE TERRITOIRE

Situation géographique, environnement économique du centre social.

Le Centre Social SAGARDIAN se situe dans la ville de Saint Jean de Luz, ville qui fait partie de l'agglomération dite littorale et frontalière du Pays Basque qui s'étend de Tarnos à Hendaye avec un puissant pôle urbain le B.A.B. (Biarritz – Anglet – Bayonne). Cette zone est caractérisée par des activités frontalières, industrielles, touristiques et de passage. C'est un carrefour de communication sur l'axe majeur Nord-Sud entre Bordeaux et Bilbao. Saint Jean de Luz, comme les autres villes du littoral du Pays Basque, a une intense fréquentation touristique (population qui augmente d'environ 70 % en haute saison).

Le territoire

En janvier 2012, la municipalité de Saint Jean de Luz a entamé un travail de diagnostic de la situation du territoire dans le cadre d'un projet communal de développement durable.

Un premier diagnostic a été réalisé et présenté lors de réunions publiques auxquelles le centre social a participé.

C'est sur ces éléments (voir document en annexe) que nous avons travaillé le diagnostic du territoire.

Aussi, dès septembre 2012, la ville de Saint Jean de Luz mettra en place un diagnostic des besoins sociétaux du territoire auquel nous participerons également. Ce travail qui devrait s'achever en décembre 2012 précisera les enjeux sur lesquels nous pourrons appuyer notre action pour les 4 années à venir.

Synthèse

La population de Saint Jean de Luz représente 14 232 habitants.

C'est une population vieillissante.

La progression du nombre d'habitants est faible, c'est le solde migratoire qui fait l'équilibre mais majoritairement par des publics sans enfant (30 % ont plus de 55 ans).

Globalement, la population des plus de 55 ans représente 43,50 % des habitants. Les ménages sont majoritairement composés de femmes seules ou de couple sans enfant.

Le taux de chômage est supérieur à la moyenne départementale puisqu'il atteint les 11,6 % de la population active (pour 9,6 % au niveau départemental).

59,5 % sont des femmes et 18,8 % des jeunes de moins de 25 ans sont en recherche d'emploi.

Le logement sur le territoire reste une problématique majeure pour les personnes fragiles économiquement.

Enjeux repérés pour le territoire

- Mettre en avant la pertinence du projet centre social pour répondre, en complémentarité des acteurs existants, aux enjeux du vieillissement de la population le territoire et notamment dans les territoires socialement fragiles
- Développer les actions facilitant l'insertion socioprofessionnelle et notamment chez les jeunes de moins de 25 ans
- Développer les actions collectives de lutte contre les précarités (Pouvoir d'achat, solidarités de voisinage, santé, mobilité...)

DIAGNOSTIC INTERNE

Introduction

Les travaux de renouvellement du projet sont l'occasion de comprendre les défis et enjeux qui se présentent au centre social pour les 4 années à venir. Afin de définir des objectifs à la fois en phase avec les réalités du territoire mais aussi avec les fonctions d'un centre social associatif sur ce même territoire, nous avons souhaité réaliser un diagnostic interne de l'association.

Pour cela nous avons interrogé les différents acteurs du centre social, les partenaires et analysé notre pratique à la fois en tant que centre social mais aussi en tant qu'association.

Partie pris de départ

Un projet centre social doit s'attacher à deux enjeux majeurs :

- Être ancré dans les réalités de son territoire d'intervention
- Porter au travers de ces actions les valeurs et la façon d'agir des centres sociaux participatifs

Il est d'usage d'évaluer un projet centre social selon sa réalité, par différents prismes :

Le projet centre social et,

- Son territoire
- Ses ressources internes
- Sa capacité à mobiliser des ressources externes
- Le service rendu aux habitants et l'impact sur le territoire

En ce qui concerne l'analyse du territoire, la municipalité de Saint Jean de Luz et le CCAS prévoient de réaliser, dès septembre 2012, une étude des besoins sociaux du territoire de Saint Jean de Luz.

Ce travail auquel nous serons impliqués devrait s'achever en décembre 2012.

C'est pourquoi, nous n'avons pas mené en détail le diagnostic de la population.

Aussi, l'équipe repère et exprime la nécessité de renforcer notre capacité à travailler collectivement sur l'animation d'un projet de centre social participatif.

A cette demande, trois autres éléments nous amènent à ne pas engager davantage l'analyse du territoire

- 1) L'équipe est largement composée de salariés ayant une expérience de plus de 5 ans sur le territoire, ce qui nous autorise à penser qu'elle possède une lecture suffisante pour attendre janvier 2013
- 2) La fréquentation des actions des différents secteurs et les bilans auprès des partenaires permettent de mesurer leur pertinence
- 3) Le projet de réalisation par la ville de Saint Jean de Luz d'un diagnostic des besoins sociaux du territoire dès septembre 2012.

Il nous semble donc plus structurant de travailler dans un premier temps :

- ⤴ Nos ressources internes : Compétences, modalités de participation, moyens humains, moyens logistiques, méthodes de travail et gestion des budgets
- ⤴ La mobilisation des ressources externes : Ressources du territoire, partenariats locaux et institutionnels

A l'éclairage du diagnostic social et par notre capacité à aborder collectivement les enjeux qui y seront repérés, nous pourrons, dès janvier 2013, travailler à la prise en compte du territoire dans notre projet.

Le regard des usagers sur le centre social

Méthode

Afin de connaître la vision qu'ont les habitants et les usagers du centre social, nous avons décidé d'entreprendre une consultation par l'intermédiaire d'un questionnaire. (Voir document en annexe)

L'ensemble de l'équipe salariée du centre social s'est inscrit dans cette démarche, participant à l'élaboration et à l'analyse du questionnaire.

Cette étape des travaux de renouvellement de projet s'est déroulée sur 3 mois de janvier à mars 2012.

Objectifs de la démarche

Par ce travail, nous avons cherché à atteindre deux objectifs concordants :

- ▶ Obtenir une lecture des attentes et des aspirations des usagers et des habitants à la fois, vis à vis du projet centre social mais aussi de leur vie quotidienne
- ▶ S'inscrire dans une démarche participative.

Résultats

Avec 42% des retours de questionnaires, nous pouvons estimer que la bonne participation des usagers et habitants à cette enquête, nous fournit des indicateurs fiables. Les résultats par secteur permettent de constater que l'animation de l'enquête par interview ou en utilisant des espaces d'animation durant lesquels il est proposé à l'enquêté de remplir le questionnaire reste la méthode la plus efficace.

Cette méthode fut utilisée à l'accueil (salle d'attente des permanences), à l'ALSH, en partie au Multi-accueil, au GEM ainsi qu'au LRA.

Des rencontres débat avec les usagers et habitants étaient prévues autour des résultats de cette enquête que nous n'avons pas pu animer avant l'été 2012. Il est donc prévu de les réaliser dès la rentrée afin de faire les premiers supports d'animation de la rentrée 2012-2013.

Néanmoins, les résultats seront affichés à l'accueil.

Analyse de la démarche

Le travail collectif d'analyse des besoins mené par l'équipe s'inscrit pleinement dans la manière d'agir des centres sociaux. Toutefois, après évaluation de cette première expérience, l'équipe ressent le besoin de formation dans le domaine du diagnostic de territoire.

Ce travail a permis de dégager des orientations à prendre pour le prochain projet qui devront être croisées avec les éléments d'analyse issus du diagnostic du territoire et de l'évaluation du précédent projet.

Nous avons manqué de temps pour animer les débats avec la population afin d'affiner la lecture de cette enquête. Ce travail sera mené dès la rentrée de septembre 2012.

Axes stratégiques dégagés pour le futur projet

1. Poursuivre le travail de concertation et de veille initié avec cet exercice d'enquête. Se former au diagnostic.
2. Renforcer la gouvernance associative
3. Développer la participation au projet centre social et les initiatives citoyennes
4. Communication: Rendre le projet centre social lisible et visible
5. Développer avec les habitants les actions sur le pouvoir d'achat, la mobilité et de l'aide aux démarches administratives
6. Développer l'ancrage dans les quartiers en s'appuyant sur l'entraide et la solidarité comme moteur d'initiatives

Le regard des partenaires sur le centre social :

Méthode

Plusieurs entretiens ont été réalisés avec les partenaires locaux du centre social.

La démarche avait pour but de mieux comprendre les attentes par rapport au centre social, de vérifier la connaissance du projet centre social pour imaginer les collaborations futures.

Les entretiens s'articulaient autour de 3 questions :

- ▶ Quelles sont vos attentes et vos satisfactions vis à vis du centre social Sagardian ?
- ▶ Quelles sont les enjeux présents et à venir pour le territoire ?
- ▶ Quelle collaboration avec le centre social vous semble nécessaire de développer ou à mettre en place ?

Nous avons rencontré :

- ▶ La ville de Saint Jean de Luz
- ▶ Le CCAS de Saint Jean de Luz
- ▶ La MSD de Saint Jean de Luz
- ▶ L'office des HLM de Saint Jean de Luz

Résultats

Le centre social : Perception et attentes

Le centre social est perçu comme complémentaire aux acteurs de l'action sociale locale. Les partenaires reconnaissent qu'il est un appui pour la coordination de projet de territoire et reste incontournable sur certaines thématiques.

Il faudra lors du prochain contrat renforcer cette articulation en structurant davantage les espaces d'échange d'information et de coordination.

Au regard des partenaires rencontrés, le centre social dégage une image de dynamisme et de volonté de travailler en partenariat. Toutefois, il serait nécessaire de développer la lisibilité du projet centre social (plus que les résultats de ses actions) auprès de l'ensemble de la population et des partenaires locaux (sa façon d'agir, ses valeurs, ses compétences)

Le centre social est reconnu comme un acteur capable de faire cohabiter les populations grâce à son expérience de l'action collective dans le cadre du développement social local.

Il est source d'innovation et représente un partenaire important dans la construction d'analyses, de réflexions et d'élaboration d'actions communes.

Vision du territoire et enjeux

Le diagnostic des besoins sociétaux permettra d'obtenir une lecture plus fine des enjeux. Néanmoins, lors des entretiens plusieurs domaines sont cités à plusieurs reprises :

- L'accès au logement, la précarité énergétique de l'habitat
- Le pouvoir d'achat
- Cohésion sociale dans les quartiers
- Politique de soutien à la fonction parentale
- Prévention de la délinquance sur la jeunesse dans les quartiers Ichaca, Urdazuri et Alturan prioritairement
- L'insertion socioprofessionnelle, notamment des jeunes et des femmes
- Réflexion globale sur l'accueil de la petite enfance-jeunesse
- Transfert de l'ALSH dans les locaux de l'école maternelle Ichaca été 2014
- Poursuivre les actions répondant aux problématiques de la mobilité et de la prévention santé des personnes en situation de précarité

Collaboration avec le centre social

La collaboration avec le centre social ne pose pas de problème. Toutefois il serait souhaitable de la structurer davantage sur 2 niveaux :

- Une commission des partenaires de l'action sociale qui se réunirait 1 à 2 fois par an
- Des commissions de travail, plus techniques, avec les animateurs du centre social et assistantes sociales ou conseillères de la MSD et CCAS afin de mettre en place des actions locales
- Rencontres mensuelles de concertation (Ville/CCAS/ centre social) sur les thématiques (enfances, jeunesse, vieillissement...)
- Travail associé dans le cadre du futur diagnostic des besoins sociaux du territoire et sur le diagnostic Jeunesse dans le cadre du CLSPD.

Axes stratégiques dégagés pour le futur projet

- Développer et structurer, autour du projet centre social, le partenariat institutionnel et associatif du territoire
- Mettre en place, avec les acteurs locaux, des instances permettant la convergence des projets et des expertises
- Être présent dans les instances de concertation ou d'analyse concernant le développement social du territoire
- Développer la lisibilité du projet centre social sur le territoire

Le regard des salariés et bénévoles sur le centre social

Méthode

Les travaux ont été réalisés lors de rencontres

- ▶ de secteur (toutes les deux semaines)
- ▶ Inter secteur (toutes les 6 semaines)
- ▶ lors de 3 journées inter secteur dédiées uniquement à l'analyse de notre pratique et l'élaboration des objectifs pour le futur projet.

Afin de mettre en perspective les enjeux du projet centre social participatif, il nous a semblé important d'interroger notre pratique au regard de 5 angles d'analyse :

1. L'association gestionnaire du centre social
2. Le centre social et ce qu'il produit à partir de l'initiative des habitants
3. Les manières d'agir du Centre Social
4. Les ressources et gestion des ressources
5. Les enjeux et les leviers pour le centre social

1. L'association, gestionnaire du centre social

Cadre de référence

La Charte fédérale des Centres Sociaux de France (2000) définit le centre social participatif comme « **un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.** »

Pour que « ce foyer d'initiatives porté par des habitants » puisse exister, cela suppose préalablement un engagement associatif dont le sens, l'objet et les manières d'agir sont partagés.

Ce préalable nécessite de réfléchir et d'avoir une approche collective de l'objet associatif, de le formaliser par l'écriture d'un projet, de statuts, d'un règlement intérieur qui font références pour tous.

Le militantisme et l'engagement de chacun se rejoignent et fondent alors une véritable vision associative dont les principes et les conditions reposent sur

- ✓ Le sens de l'engagement : « Pourquoi je veux agir sur ce territoire ? »
- ✓ L'éthique des bénévoles traduite dans le socle des valeurs
- ✓ Les objectifs qui fondent l'association. C'est une dynamique fondamentale qui est formalisée en général dans les statuts
- ✓ Les exigences fondamentales de fonctionnement en matière de gouvernance associative, le partage des responsabilités...
- ✓ Les relations entre la dynamique associative portée par les habitants et le territoire : population, associations, institutions.
- ✓ Les ressources nécessaires pour assurer les missions retenues.

Ce travail de fond est essentiel et inhérent à l'animation d'un projet « Centre social associatif »

Analyse

La commission de recrutement du nouveau directeur a affirmé la nécessité d'une redynamisation de la vie associative et de profiter du renouvellement pour relancer le travail collectif entre les secteurs autour d'objectifs communs.

De leur côté, l'équipe des salariés exprime le souhait de retrouver une transversalité entre secteurs dans les actions du centre.

Les réunions inter secteur ainsi que les journées de travail collectif sur le projet ont permis de définir et valider collectivement des références sur lesquelles appuyer nos objectifs ainsi qu'une prise de conscience de l'intérêt de travailler sur des objectifs communs.

En effet, le développement des actions parfois très spécifiques peut mettre en second plan le projet associatif et ses objectifs.

Nous repérons qu'ainsi, des secteurs, sous la pression extérieure (partenaires financeurs, sollicitation d'un public spécifique...) s'éloignent des objectifs communs. Ce qui entraîne un cloisonnement des publics et dans notre cas une difficulté à animer la transversalité dans notre projet.

La taille du centre social ainsi que la diversité de ses actions ont tendance à accélérer ce phénomène.

L'équipe, au travers de ce nouveau projet, estime que la capacité à définir et partager des objectifs communs est un véritable enjeu prioritaire pour le centre social.

Il nous faut nous entendre sur les valeurs que nous souhaitons promouvoir et qui nous rassemblent dans ce projet.

Éléments de cadrage partagés par l'équipe avant de définir les objectifs

a) Rappel des valeurs de référence des centres sociaux : Nos valeurs de référence :

- Se plaçant dans le mouvement d'Éducation Populaire, les Centres sociaux et socioculturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : **la dignité humaine, la solidarité et la démocratie** (Voir document annexe)
- La **participation des habitants** est la pierre angulaire du projet centre social

« La participation des habitants constitue l'existence même du projet centre social. Que ce soit en tant qu'adhérents, administrateurs ou partenaires d'un centre social, les habitants participent à la vie de leur quartier et favorisent le développement social. Vivre ensemble et prendre en compte les envies de chacun implique que les habitants soient engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets. Parce qu'ils sont les mieux placés pour agir sur ce qu'ils veulent changer dans leur quartier, ils deviennent acteurs de leur propre évolution. Le centre social favorise cette participation et développe la responsabilisation des personnes face aux enjeux du quotidien. C'est un lieu d'initiatives et de construction de réponses adaptées aux réalités vécues par les habitants d'un territoire.

La participation des habitants aux activités des centres sociaux peut prendre différentes formes. Ils s'impliquent dans les diverses activités proposées telles que l'aide aux devoirs, l'organisation de fêtes de quartier etc. Ils s'investissent également dans la définition et la mise en œuvre de projets d'insertion professionnelle, de lutte contre les discriminations, d'accès au logement... Lors des renouvellements de projets des centres, ils s'impliquent au sein de groupes de réflexion et comités de pilotage, prennent en compte toutes les composantes et les préoccupations du quartier en participant à la réalisation des diagnostics de territoires.

Les habitants peuvent aussi être administrateurs et participer à la gestion des centres sociaux ou aux relations avec les partenaires publics et privés (collectivités territoriales, organismes de sécurité sociale, associations, etc.). Ces partenariats permettent de construire des projets qui correspondent à des besoins dans différents domaines, comme les loisirs, les sports, la culture, l'éducation, le soutien aux familles en difficultés etc...

La participation des habitants est rendue possible par l'accompagnement des bénévoles et salariés des centres sociaux. En analysant les situations locales des quartiers et en cernant mieux les besoins des habitants, tout le monde est gagnant. Les centres s'investissent selon une politique propre à leur territoire et les habitants se sentent valorisés parce qu'on prend le temps de les écouter et de construire avec eux. Les projets proposés jouent un rôle dans l'émancipation et l'épanouissement de celles et ceux qui y participent. Les centres sociaux permettent ainsi de tisser des liens et de ne pas laisser de côté des personnes ou des familles isolées. »

b) Rappel des éléments convenus lors des réunions inter secteurs

Pourquoi s'engager dans un centre social ?...

« Dans une société qui dysfonctionne du fait de l'individualisme et de l'esprit de consommation, c'est faire le pari du collectif pour réduire les freins à l'épanouissement de chacun. »

Qu'est ce qu'un centre social ?

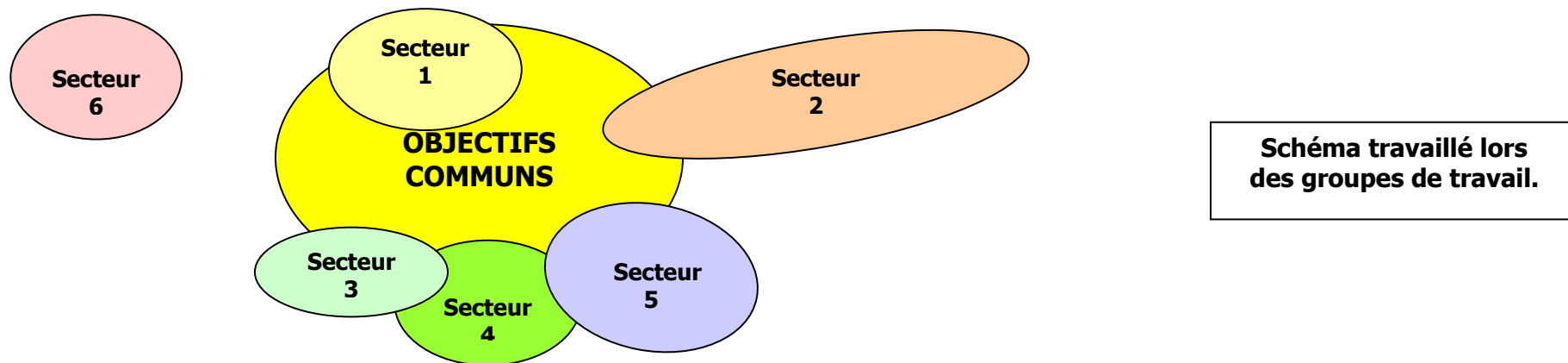
1. Le centre social est un « Foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capable de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social local. »
2. Un projet inscrit dans le mouvement d'Éducation populaire et engagé dans une démarche de **D**éveloppement **S**ocial **L**ocal

Education populaire : Permettre, à tous, l'accès à l'instruction et la formation nécessaire afin que chacun puisse être citoyen, apte à participer activement à la vie de son territoire.

D.S.L : Développement (Considérer le territoire comme la première ressource pour son évolution qualitative), **Social** (Protéger et animer ce qui « fait société », le « mieux vivre ensemble », **Local** (Un engagement envers un territoire)

3. Une articulation permanente entre la veille sociale et l'action

En quoi est-il important de veiller à l'articulation entre développement d'un secteur et objectifs généraux communs ?



- Le secteur 1 est très présent dans les objectifs communs du centre mais risque de ne pas être ancré dans les réalités du territoire
- Le secteur 2 nourrit les objectifs communs mais se trouve de plus en plus aspiré par des sollicitations extérieures qui ne correspondent pas ses objectifs généraux (pressions, sollicitations des partenaires, des usagers, des habitants, pressions des financeurs, aspirations des salariés...)
- Le secteur 6 répond tout à fait aux attentes du public concerné ainsi qu'aux partenaires mais n'est plus du tout en phase avec les objectifs communs. La stratégie ici sera soit de modifier l'action pour qu'elle réintègre les objectifs communs (au risque de moins répondre aux attentes des partenaires ou des publics utilisateurs) soit d'envisager le transfert vers un autre gestionnaire (création d'une association, transfert vers une association ou institution existante...)
- ■ ■ Cas idéal. Les secteurs 3, 4, et 5 sont à la fois suffisamment inscrits dans les objectifs communs, se sont développés sur leurs enjeux propres sur le territoire et se nourrissent l'un et l'autre.

2. Le centre social et ce qu'il produit à partir de l'initiative des habitants

Le cadre de référence

Le Centre social est par essence un acteur du développement local et un promoteur de la participation des habitants à "la vie sociale".

Le Centre Social rassemble l'ensemble des parties prenantes du territoire : habitants, acteurs du territoire (associations, établissements scolaires, lieux culturels,...), et partenaires institutionnels dans un dialogue sur le contenu du projet. Sa méthode d'animation – dite **d'animation globale** – l'amène dans la mise en œuvre du projet à :

- ✓ Développer l'implication collective d'habitants associés
- ✓ Promouvoir la vie associative
- ✓ Animer le partenariat local et développer les coopérations
- ✓ S'ancrer sur le territoire

Le Centre Social, enfin, combine dans son action la proposition de services et d'activités en réponse à des besoins individuels, l'élaboration de projets de groupes d'habitants en réponse à des intérêts collectifs, la participation au débat public sur des questions d'intérêt général pour le territoire.

Analyse

Le centre social Sagardian doit gérer à la fois, une reconnaissance de compétences sur un territoire très grand (Côte basque ou commune de Saint Jean de Luz) pour des prestations très précises (LRA, GEM, Structure petite enfance, prévention santé...) et en même temps, la nécessité d'animer un projet participatif demandant une certaine disponibilité et proximité.

Le centre social siège au Conseil d'administration de plusieurs projets associatifs locaux pour lesquels il est souvent l'initiateur (ADELI, AAA, PAJ...) Toutefois, pour des raisons de disponibilité souvent, la coopération est technique (présence du directeur ou d'un salarié) mais pas politique (pas d'administrateur du centre social).

La question de l'ancrage territorial

Synthèse du groupe de travail « Ancrage territorial »

- ✓ La compétence du centre social ou de son équipe est reconnue localement mais pas le projet centre social
- ✓ Difficulté à être reconnu ou à s'autoriser à être un espace de projet et de « cogitation » d'actions
- ✓ Besoin de définir la notion de territoire (territoire du projet centre social, territoire d'une prestation, territoire d'une action...).

Risques repérés

- ✓ Grand écart périlleux entre ce qui définit et nous labellise (agrément CAF) et ce qui finance. « Le sens et l'économique »
- ✓ Les habitants n'investiront pas et ne s'investiront pas dans notre projet s'ils n'imaginent pas la place et l'intérêt qu'ils peuvent y trouver
- ✓ Faire la distinction entre participation au développement d'un territoire (légitimité, alliances,...) et être présent dans le quotidien d'un territoire (disponibilité, proximité, quotidien des habitants...)

Propositions

- ✓ Développer l'animation de commissions partenariales liées aux secteurs ou aux projets du centre afin de démontrer mettre en pratique le projet centres social avec les partenaires au départ de préoccupations communes
- ✓ Se former à l'animation et l'analyse de diagnostic
- ✓ Communiquer sur le territoire sur le sens du projet centre social autant que sur les actions
- ✓ Développer les occasions de rencontres et de débat avec les habitants

Ce que l'on doit trouver dans le centre social : (Grille d'évaluation de la production de chacun des secteurs)



ACCUEIL — ECOUTE — CONVIVIALITE

3. Les manières d'agir du Centre Social

Une gouvernance associative

Le cadre de référence

Cette gouvernance doit garantir la volonté commune des habitants en les plaçant au cœur de la décision. Elle traduit leur capacité à imaginer, décider et construire des actions et des solutions qui permettent d'agir sur leur quotidien.

Cette gouvernance prend appui sur le partage du pouvoir entre les dirigeants associatifs, sur la répartition et la compréhension de leurs responsabilités et de leurs rôles, la formalisation des délégations données aux uns et aux autres.

Analyse

Les instances légales de la vie associative fonctionnent bien et sont respectées (Environ 5 Conseils d'Administration par an précédés d'un Bureau et une Assemblée Générale qui réunit environ une cinquantaine de personnes).

Toutefois, comme dans bon nombre d'associations, nous avons une difficulté à renouveler, enrichir, le Conseil d'Administration.

Ainsi, les responsabilités reposent sur les mêmes 3 ou 4 personnes depuis plusieurs années, ce qui peut engendrer une lassitude et une fragilité de la gouvernance pour les années à venir.

L'association est consciente de ce problème et estime que la question de la gouvernance associative représente un enjeu pour ce nouveau projet.

La représentation de l'association dans diverses instances et auprès des partenaires est assumée en grande partie par la présidente. Si nous souhaitons développer notre ancrage local, il nous faudra travailler à la répartition et la délégation des responsabilités qui ne doivent pas se concentrer sur le duo Présidente / Directeur.

Ceci nous engage sur l'accompagnement et la formation des bénévoles.

Synthèse du groupe de travail : Vie associative

- ▶ la relation salariés/administrateurs est trop insuffisante pour mobiliser nos forces sur le développement associatif
- ▶ Manque de pratiques des professionnels et administrateurs quant à l'animation de la vie associative

Risques repérés :

- Une incompréhension, des objectifs différents entre les salariés et administrateurs ce qui fragilisera toute tentative d'animation de la vie du projet associatif.
- Une difficulté à mobiliser des bénévoles vers le projet associatif
- Des décisions politiques qui ne prennent pas assez en compte les réalités du terrain ou des instances de la vie associative sans débat.

Propositions :

- Structurer la relation salariés/Conseil d'administration (Où ? Comment ? Avec qui ? Au sujet de quoi ?)
- Présentation d'un secteur à chaque Conseil d'administration
- Préparer en réunion inter secteur et être force de proposition de débat pour le conseil d'administration
- Mettre en place des commissions de travail Salariés/administrateurs pour investir des chantiers (ex : l'adhésion...)

Le travail associé entre les habitants - les bénévoles engagés dans la vie du Centre – et l'équipe professionnelle.

Le cadre de référence

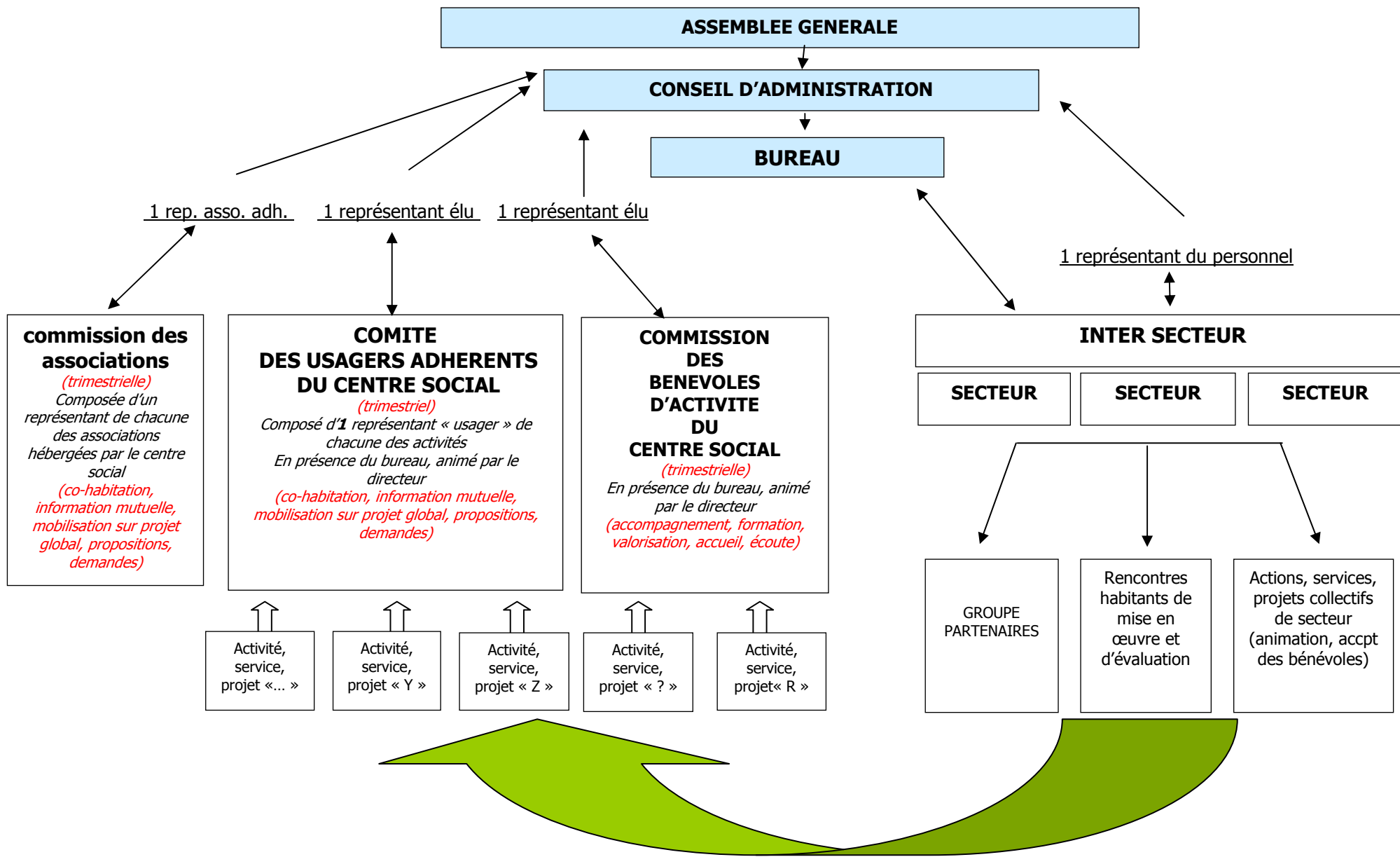
C'est ce travail associé qui permet aux habitants de participer à l'élaboration et à la conduite de l'action. Ce travail associé suppose des modalités spécifiques, la possibilité de passerelles, l'existence de lieux, d'espaces collectifs, où bénévoles et salariés vont pouvoir réfléchir, construire et animer ensemble. Les formes peuvent être diverses : commissions thématiques, binôme référent par projet, principe d'une coanimation des activités...

Le travail associé entre bénévoles et salariés produit parfois de la confusion dans le rôle des uns et des autres. Il doit donc s'accompagner d'une différenciation des apports de chacun en reconnaissant leur champ d'actions propres. Concernant les questions de gouvernance, il s'agit notamment de respecter les équilibres entre acteurs, dissocier le sens politique porté par les dirigeants associatifs et le cadre technique posé par le Directeur, même si l'un et l'autre s'enrichissent mutuellement.

Analyse

Lors de nos travaux nous avons constaté la richesse des acteurs du centre social, mais en même temps la difficulté de réunir toutes ces composantes du projet dans une même dynamique. L'articulation des différentes forces vives du projet centre social (administrateur, salariés, bénévoles, associations adhérentes, usagers adhérents, ...) doit s'appuyer sur une organisation présentée ci-après.

SCHEMA PREVISIONNEL DES INSTANCES PARTICIPATIVES DU CENTRE SOCIAL SAGARDIAN



Une approche transversale

Le cadre de référence

Le Centre Social tend à développer une **approche transversale des questions posées**, par la réponse globale aux besoins individuels et collectifs des habitants, ne réduisant pas les personnes à une tranche d'âge, un statut social ou une appartenance à un « public cible ». A la réponse globale aux besoins des personnes **s'ajoute une approche qui privilégie l'action collective**, même pour répondre aux problématiques personnelles

Analyse

Les propositions d'activité sont souvent faites sans lien les unes avec les autres.

Malgré, une volonté de mixité, les actions tendent à cloisonner les publics. Les réunions de secteurs ont permis de repérer qu'en l'absence d'un réel travail d'équipe sur des objets ou projets spécifiques, peu d'actions sont pensées dès le départ avec plusieurs entrées « public ».

Chaque secteur fonctionne bien, répond aux besoins des publics et à la commande des partenaires financeurs mais il est parfois difficile de répondre à la question : « En quoi cette action nourrit- elle le projet centre social ? »

Cette fragilité se répercute sur la difficulté à inscrire les publics dans un projet collectif associatif. (Peu ou pas de gestion des fichiers adhérents, adhésion exigée pour certaine action et pas d'autre,...)

Synthèse du groupe de travail « Exercice du projet centre social participatif »

- ✓ L'équipe possède une vision claire et partagée sur ce que doit être un centre social et souhaite le mettre en œuvre.
- ✓ Reconnaissance par l'équipe, d'un besoin de pratiques et / ou de formations sur l'exercice du projet centre social participatif.
- ✓ Peu ou pas de culture centre social participatif sur le plan local (habitants, élus, partenaires).

Risques repérés

- ✓ Usure de l'équipe dans cet exercice et tentation à « laisser glisser » vers la consommation, la prestation de service et / ou le cloisonnement des publics.
- ✓ Incompréhension des partenaires et des habitants sur les choix et orientations prises par les animateurs sur le terrain.

Propositions

- ✓ Travailler séparément la question de la formation à l'exercice du centre social participatif et de la communication, l'explication de ce qu'est un centre social participatif
- ✓ Travailler sur l'articulation consommation / participation (s'appliquer le schéma « ce que l'on trouve dans un centre social comme grille d'analyse d'un secteur)
- ✓ Mettre en place des réunions « Animation Globale » mensuelles qui réuniront l'ensemble des responsables de secteurs afin d'animer cette transversalité.
- ✓ Réaliser un séminaire (2 jours) d'évaluation intermédiaire du projet centre social chaque année (avant l'Assemblée Générale par exemple)

Une démarche d'expérimentation permanente

Le cadre de référence

Cette expérimentation permanente permet de produire des solutions et des projets « sur mesure » et adaptés aux demandes et besoins des habitants. Le Centre Social teste, s'essaye, doit prendre des risques et au besoin réajuster pour bâtir les meilleures réponses à l'évolution des enjeux sociaux.

Analyse

Le centre social Sagardian est à l'origine de plusieurs projets associatifs locaux, ce qui témoigne de sa capacité à expérimenter et transférer. Néanmoins cette compétence n'est pas assez communiquée alors qu'elle représente une des fonctions majeures sur un territoire.

L'évaluation nous permet également de repérer que le projet centre social peut être parfois « étouffé » dans une relation de prestataire à commanditaire souvent induite par l'enjeu économique (décideur-payeur)

La prestation doit rester un outil du projet centre social et placer le centre social comme un partenaire pertinent dans l'action du partenaire (Voir tableau ci-après : Notre place dans le schéma de l'action sociale).

Le centre social doit bâtir cette reconnaissance dans sa façon de réagir aux sollicitations (Voir schéma ci-après : « ne pas s'enfermer dans la prestation »).

Synthèse du groupe de travail « veille sociale »

- La veille sociale doit nous permettre de mieux appréhender les enjeux du territoire, l'évolution du partenariat et les stratégies nouvelles à avoir par rapport au partenariat financier.
- Nous avons une connaissance du territoire au travers de nos publics sous l'angle de nos actions et moins avec une lecture globale.
- Besoin de formation, d'outils pour l'analyse et l'utilisation d'un diagnostic.

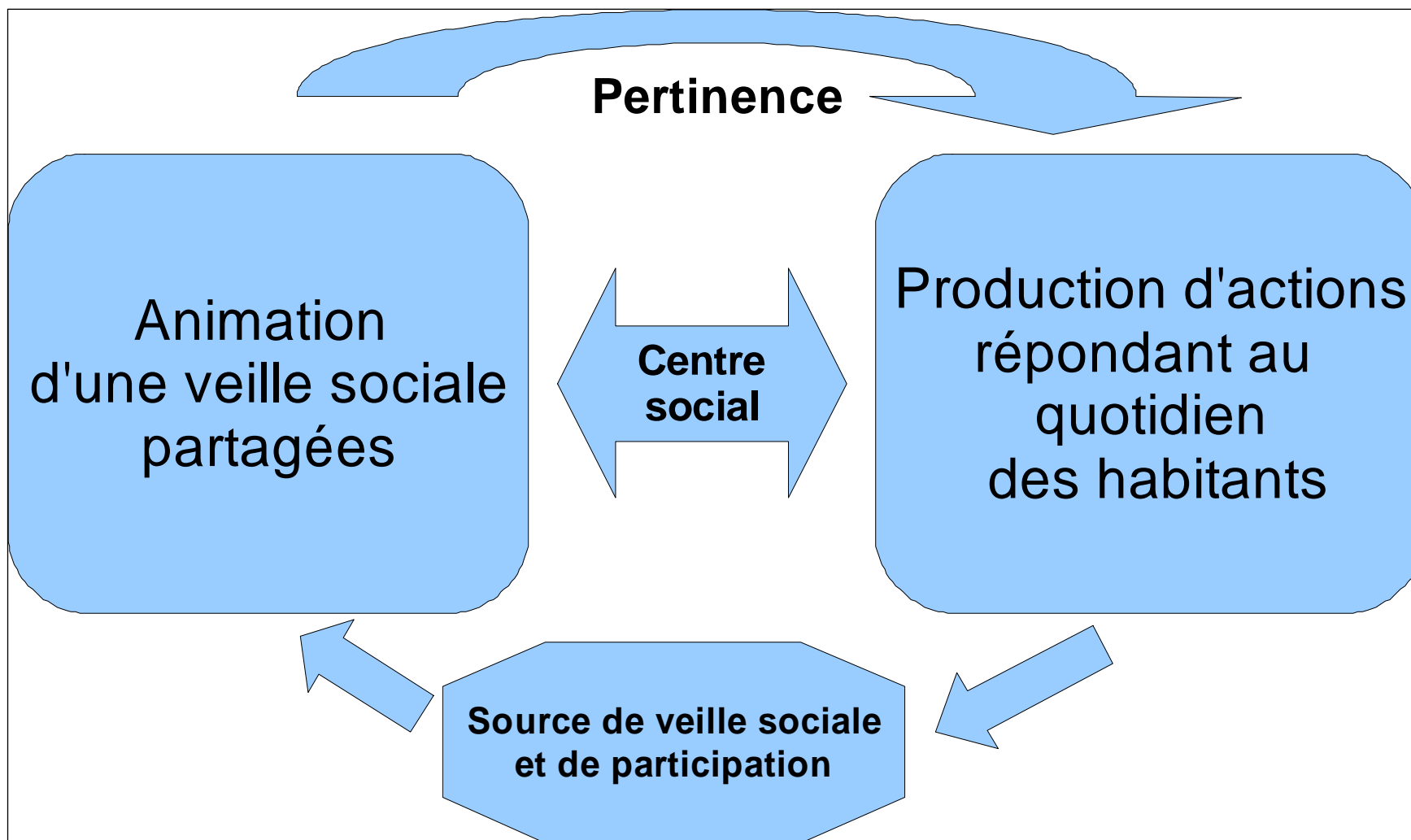
Risques repérés

- Ne pas pouvoir anticiper sur les enjeux du territoire.
- Perte de légitimité sur l'analyse du territoire et de ces enjeux.
- Subir les commandes institutionnelles et leurs priorités.
- Perte d'une capacité à dialoguer avec le territoire et ses habitants et de création de réponses collectives et de débats citoyens.

Propositions

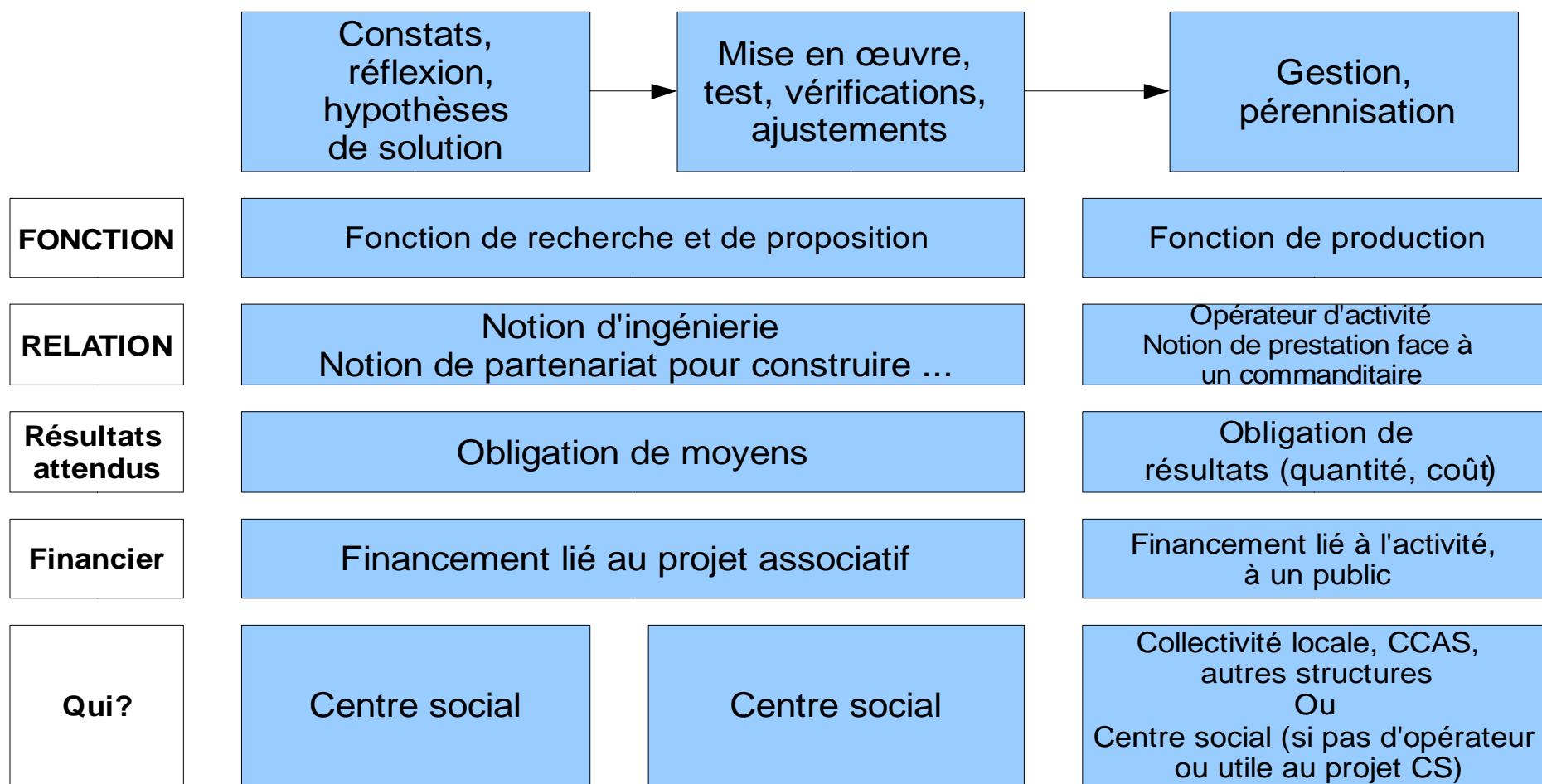
- Formations sur les politiques publiques, sur la veille sociale, le diagnostic.
- Inscrire dans les fiches de postes, dans l'organigramme ; Qui est chargé de la veille sociale, de relation aux partenaires.
- Être en capacité d'informer, d'expliquer à l'externe, de restituer à l'interne sur les projets et la communication du projet centre social.
- Connaissance interne de qui fait quoi dans l'équipe, où, quand, avec quel public....
- Restituer, animer cette veille sociale vers le Conseil d'administration.

Une articulation permanente entre la veille sociale et l'action :



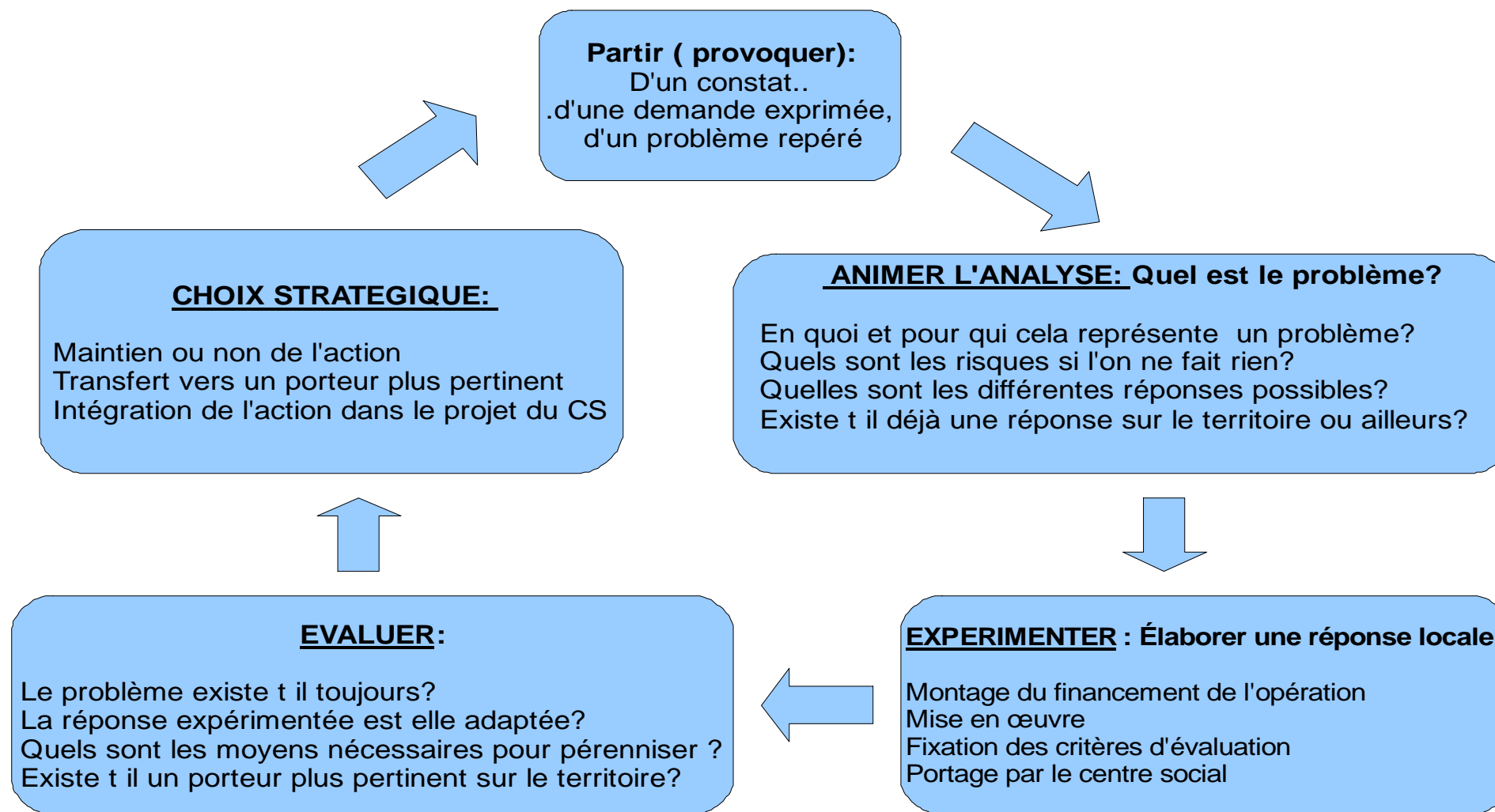
Notre place dans le schéma de l'action sociale :

De l'idée → à l'activité, le service



Ne pas s'enfermer dans la prestation :

Ne pas s'enfermer dans la prestation.....



Axes stratégiques dégagés pour le futur projet

L'animation du projet associatif

- Renforcer la relation salariés/Conseil d'administration (Où ? Comment ? Avec qui ?, Au sujet de quoi ?).
- Promouvoir la vie associative en accompagnant, en valorisant, en formant.
- Favoriser l'exercice de la citoyenneté.

L'exercice du projet centre social participatif

- Susciter la participation des habitants et usagers dans le fonctionnement du centre social.
- Développer, promouvoir accompagner le bénévolat dans le centre social.
- Favoriser l'émergence d'initiatives.

L'ancrage dans le quotidien des quartiers fragiles

- Développer les occasions de rencontres et de débat avec les habitants.
- Communiquer sur le territoire sur le sens du projet centre social autant que sur les actions.
- Favoriser la rencontre et l'échange permettant le « mieux vivre ensemble » dans les quartiers.
- Impliquer l'habitant dans le projet centre social

L'accessibilité de notre projet et de nos locaux

- Travailler aux conditions d'accueil dans le projet et dans la structure (habitants, usagers, bénévoles, partenaires associatifs et institutionnels).
- Anticiper l'évolution de l'activité dirigée vers la participation active des habitants en aménageant nos locaux. Anticiper sur le déménagement du centre de loisirs.

Être un acteur de la veille sociale locale

- Développer, autour du projet centre social, le partenariat institutionnel et associatif sur le territoire
- Comprendre pour agir, se former à l'analyse d'un diagnostic, connaître l'environnement institutionnel du centre social, se former au développement social local...
- Analyser notre pratique : Mettre en place des réunions « Animation Globale » mensuelles qui réuniront l'ensemble des responsables de secteurs afin d'animer cette transversalité.
- Réaliser un séminaire (2 jours) d'évaluation intermédiaire du projet centre social chaque année (avant l'Assemblée Générale par exemple).

4. Les ressources et gestion des ressources

Ressources humaines

La composition de l'équipe salariée

- Un Conseil d'Administration qui définit la politique globale du Centre, composé de 10 usagers et 2 administrateurs représentant la Mairie, 1 administrateur représentant la CAF, 2 délégués du personnel qui ont un rôle consultatif.
 - 47 salariés au service du public correspondant à 35 Equivalent Temps Plein
 - En Contrat à Durée Indéterminée (Mi Temps et plus) : 41 personnes
 - En Contrat à Durée Déterminée : 7 dont 1 Contrat de Professionnalisation ; CAE = 4
- + des Vacataires (CLSH, ateliers ponctuels...). Voir Organigramme en annexe.

→ **DES INTERVENANTS EXTERIEURS** = qui animent des permanences sociales et administratives toutes les semaines ou tous les 15 jours.

CRAMA :	:	1	Conseiller Juridique	:	1
CAF	:	1	Association Aide Familiale et Sociale	:	2
MSA	:	1	CRAMA (Service Social)	:	1
C. P. A. M.	:	1			

→ **DES ASSOCIATIONS** = 7 animées par plus de 42 bénévoles

- Association Activités Adultes	:	10 bénévoles	- Association AGIRabcd (intervenant Retraité)	:	4 bénévoles
- Association ADELI	:	6 bénévoles	- Association Alcooliques Anonymes	:	Salle Urdazuri
- Association SOS Barboteuse	:	3 bénévoles	- Atelier Pédagogique Personnalisé	:	1 intervenant
- Association ZUBIA	:	20 bénévoles			

Tableau récapitulatif de l'équipe de salariés pour l'année 2011 en annexe.

Moyens matériels

Le Centre Social SAGARDIAN, domicilié au 32 Avenue de Habas à St Jean de Luz, est géré par une Association Loi 1901. L'association est locataire d'une propriété municipale, située sur une colline entourée d'un quartier résidentiel et de 2 quartiers HLM : Ichaca et Urquiyo.

Le site offre une qualité architecturale très appréciée du public et des salariés. Cet ensemble immobilier, mis à disposition par la Mairie, compte :

- 1 villa sur 4 niveaux pour une surface de 1 390 m²
- 1 Structure Multi Accueil répartie en 2 blocs d'une surface de 299 m²
- 1 nouvelle Structure Petite Enfance ouverte depuis Février 2007, pour 350 m²

La grande maison Basque a fait l'objet d'un programme d'aménagement en fonction des besoins ; elle offre aujourd'hui :

- des salles polyvalentes
- des bureaux
- une salle de documentation
- des ateliers : photos et menuiserie
- une cuisine et salle à manger
- des lieux d'accueil spécialisés Enfance et Petite Enfance.

Entourée de terrains aménagés pour la Structure Multi Accueil et autour de la villa : un gazon synthétique, aires de jeux... (agospace).

Le Centre Social mène également des actions de prévention primaire sur 2 quartiers de la ville : Urdazuri et Ichaca, en collaboration avec l'Office des HLM qui met à disposition 2 salles.

Équipement de canton, le Centre social est fréquenté par des publics de St Jean de Luz, Ciboure, Urrugne, Ascaïn et Guéthary. Sa zone d'influence recouvre approximativement le territoire de la Circonscription – en particulier – sur les actions d'insertion.

Pour ces activités, le centre social possède 4 véhicules (3 véhicules de 9 places et 1 de 5 places.)

En ce qui concerne l'espace dédié à l'accueil des ALSH, il sera déplacé dans les locaux de l'école maternelle d'Ichaca dès 2013.

En effet, dans son projet de réhabilitation de ces locaux en pôle enfance, la mairie a prévu de mettre à disposition ce lieu pour nos accueils ALSH.

Ce déménagement doit nous amener à réfléchir à ne pas isoler ce secteur dans des locaux extérieurs et à comment réinvestir les salles libres dans Sagardian.

Analyse financière

	2009	2010	2011	
Évolution des charges	1527470,04	1606450,06	1635553,25	7,08%
Évolution des produits	1547557,25	1632849,95	1637450,17	5,81%

Évolution des charges

Les postes :

	2009	2010	2011	2011/2009
les achats	64542,69	64149,48	65867,47	2,05%
les services extérieurs	185674,32	197716,68	233383,75	25,70%
les charges de personnel	1233155,41	1278044,12	1303018,4	5,67%

	2009	2010	2011	2011/2009
les autres charges de gestion			535,76	
les dotations	33169,71	61075,31	28427,56	-14,30%
les charges exceptionnelles	10927,91	5464,47	4320,31	-60,47%

Évolution de la répartition des charges :

	2009	2010	2011
ACHATS	4,23%	3,99%	4,03%
SERVICES EXTERIEURS	12,16%	12,31%	14,27%
PERSONNEL	80,73%	79,56%	79,67%
AUTRES	2,89%	4,14%	2,00%
TOTAL CHARGES	1 527470,04	1 606 450,06	1 635 553,25

Evolution des produits

Les postes :

	2009	2010	2011	2011/2009
Rém. des services et pdts d'activités	390728,61	406849,31	449361,92	15,01%
Prestations de services	330635,41	364539,39	360019,72	8,89%
Actions de formation	9459,7	10880,52	11610,19	22,73%
Sub CNASEA	48541,08	61172,36	37321,16	-23,11%
Sub Europe				
Subv ETAT	11636	7333	7107	-38,92%
Subv Region	118500	122074,1	117072,75	-1,02%
Subv Departement	198202	204740,5	219024,13	10,51%
Subv commune	515000	516538,4	528300	2,58%
Subv. CAF	39500	39900	37500	-5,06%
Total autres subv. de fonct.	7222	10090	7230,8	0,12%
Cotisations	4145,3	3619	4185	0,96%
Reprise sur dot		6265	16721	
Transfert de charges	27337,22	35788,67	25152,93	-7,99%
Produits financiers	5118,5	5254,54	8249,71	61,17%
Produits exceptionnels	1793,8	4558,71	1552,36	-13,46%

La répartition des produits :

	2009	2010	2011
Rémunération des services et produits d'activités	36,87%	37,57%	38,35%
Subvention de fonctionnement	60,65%	59,03%	58,23%
Autres produits	2,49%	2,19%	3,82%
Total des produits	1 547 557,25	1 632 849,95	1 637 450,17

Evolution des résultats

	2009	2010	2011
Résultats d'exploitation	20087,21	26399,39	1896,92

Évolution des ratios

RATIOS	2009	2010	2011	Commentaires
Disponibilités/charges exploitation	23,44%	22,60%	28,72%	Le rapport disponibilités / charges d'exploitation permet d'analyser l'autonomie financière de l'association qui doit atteindre 3 mois soit environ 30 %.
Charges de pers./ ch Totales	80,73%	79,56%	79,67%	Pour une association gestionnaire d'un centre social les charges de personnel ne doivent raisonnablement pas dépasser 80 %. Au-delà, les charges d'activités risqueraient d'être insuffisantes ce qui pourrait révéler un déficit d'activité.
CNASEA/charges de pers.	0,04	0,05	0,03	Permet de mesurer l'évolution de l'usage des contrats aidés.
Autofinancement/subventions	0,61	0,64	0,66	Permet de mesurer la capacité d'autofinancer le projet.

COMMENTAIRES

L'ensemble des tableaux démontre une constance budgétaire sur les trois derniers exercices.

Nous remarquons toutefois que les produits n'évoluent plus depuis les deux derniers exercices.

Les charges de personnel restent à 80 % environ des charges ce qui constitue un maximum pour une association gestionnaire d'un centre social.

A l'analyse des résultats par secteur, nous constatons que les secteurs liés aux publics adultes ne sont pas équilibrés. Certains d'entre eux comme le GEM et la prévention santé ont une seule source de financement, ce qui fragilise cette partie du projet et le rend vulnérable à l'investissement de ce partenaire (ARS).

En ce qui concerne les produits, le centre social a su faire évoluer son autofinancement (+ 15 %), réduire l'appel aux contrats aidés (-20 %). On note une baisse des financements d'État (- 38,9 2%).

Le centre social n'exploite pas les programmes de financement européens.

A l'analyse des ratios, nous constatons que l'association a su constituer une disponibilité financière permettant de couvrir un peu plus de 3 mois d'exploitation, réserve nécessaire pour pouvoir assumer les responsabilités d'employeur.

Nous constatons également que l'association développe ses capacités d'autofinancement grâce aux rémunérations de services et aux participations des usagers. Néanmoins, pour que cette dynamique permette le développement des actions, il ne faut pas que cet effort vienne en remplacement d'une baisse des subventions. Le centre social devra donc renforcer son partenariat économique.

Axes stratégiques dégagés pour le futur projet

- ⤴ Développer le partenariat financier (notamment sur les secteurs adultes)
- ⤴ Travailler à l'autonomie financière du projet en multipliant les sources de financement
- ⤴ Anticiper sur les évolutions des politiques publics – investir les sources de financement non ou peu utilisées (Europe, Fondations privée, Etat...)

PROJET 2012 - 2016

FINALITE DE NOTRE PROJET

Dans une société qui dysfonctionne du fait de l'individualisme et de l'esprit de consommation, le centre social fait le pari du collectif pour réduire les freins à l'épanouissement de chacun.

Recherchant la participation active et l'engagement des habitants, le centre social Sagardian, au travers de ses différentes activités vise à :

- ▶ Contribuer au développement social du territoire de Saint Jean de Luz en considérant ce même territoire ainsi que ces acteurs comme première ressource à son évolution qualitative.
- ▶ Renforcer le lien social entre les habitants et acteurs du territoire afin d'en récolter les atouts de la mixité sociale et générationnelle.
- ▶ Œuvrer pour l'autonomie des personnes ainsi que pour leur épanouissement sur leur territoire, en permettant à tous l'accès aux droits et à la formation nécessaires, afin que chacun puisse être citoyen, apte à participer activement à la vie de ce territoire.
- ▶ Encourager l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté.

NOS PRINCIPES D'ACTION

- ▶ Répondre aux difficultés et inquiétudes des habitants de Saint Jean de Luz quant à leur vie quotidienne
 - ▶ Être ancré dans le quotidien des habitants du territoire
 - ▶ Mettre en œuvre des actions utiles aux habitants

- ▶ Favoriser la participation de tous les habitants, sans exclusive, et leur engagement dans la construction de la réponse
 - ▶ Animer un projet de centre social participatif
 - ▶ Être un lieu d'incitation à la participation des habitants au projet et aux débats d'intérêt général
 - ▶ Promouvoir le fait associatif

- ▶ Développer le partenariat, la mise en réseau locale pour un Développement Social Local
 - ▶ Être un espace de coordination et de concertation contribuant au développement social local
 - ▶ Contribuer à dynamiser la concertation, à développer la coopération et la mutualisation sur son territoire d'intervention.

LES MISSIONS POUR LESQUELLES NOUS NOUS ENGAGEONS

Une mission d'animation sociale globale :

- ▶ Proposer des actions et activités sociales, culturelles, sportives ou de loisirs subordonnées à des objectifs sociaux repérés et partagés sur le territoire
- ▶ Proposer des actions et activités conçues comme des moyens d'insertion, de promotion sociale et de développement
- ▶ Proposer une diversité d'actions et d'activités répondant aux aspirations de l'ensemble des composantes de la population de la zone de compétence territoriale

Une mission familiale et plurigénérationnelle :

- ▶ Le centre social doit proposer des services et activités utiles à la population dans toutes ses composantes d'âge et de catégories socioprofessionnelles.
- ▶ Le centre social doit favoriser les rencontres, échanger et développer les actions de solidarité permettant de renforcer les liens familiaux et sociaux.

Une mission d'animation de la vie sociale

- ▶ Susciter la participation des usagers et des habitants à :
 - ▶ la définition des besoins
 - ▶ au fonctionnement du centre social, par la prise d'initiatives et de responsabilités, de décisions les concernant
 - ▶ l'animation locale
- ▶ Promouvoir la vie associative en accueillant des associations ou en aidant à leur constitution dans le respect du pluralisme, de la neutralité et du libre choix.

Une mission de concertation, coordination et d'innovation dans les interventions sociales locales

- ▶ Rechercher la concertation et la négociation avec les acteurs locaux.
- ▶ Contribuer au partenariat local et susciter son développement, notamment par la mise en place d'instances permettant la convergence des projets et expertises (acteurs associatifs, professionnels et habitants).
- ▶ Promouvoir les projets associatifs.

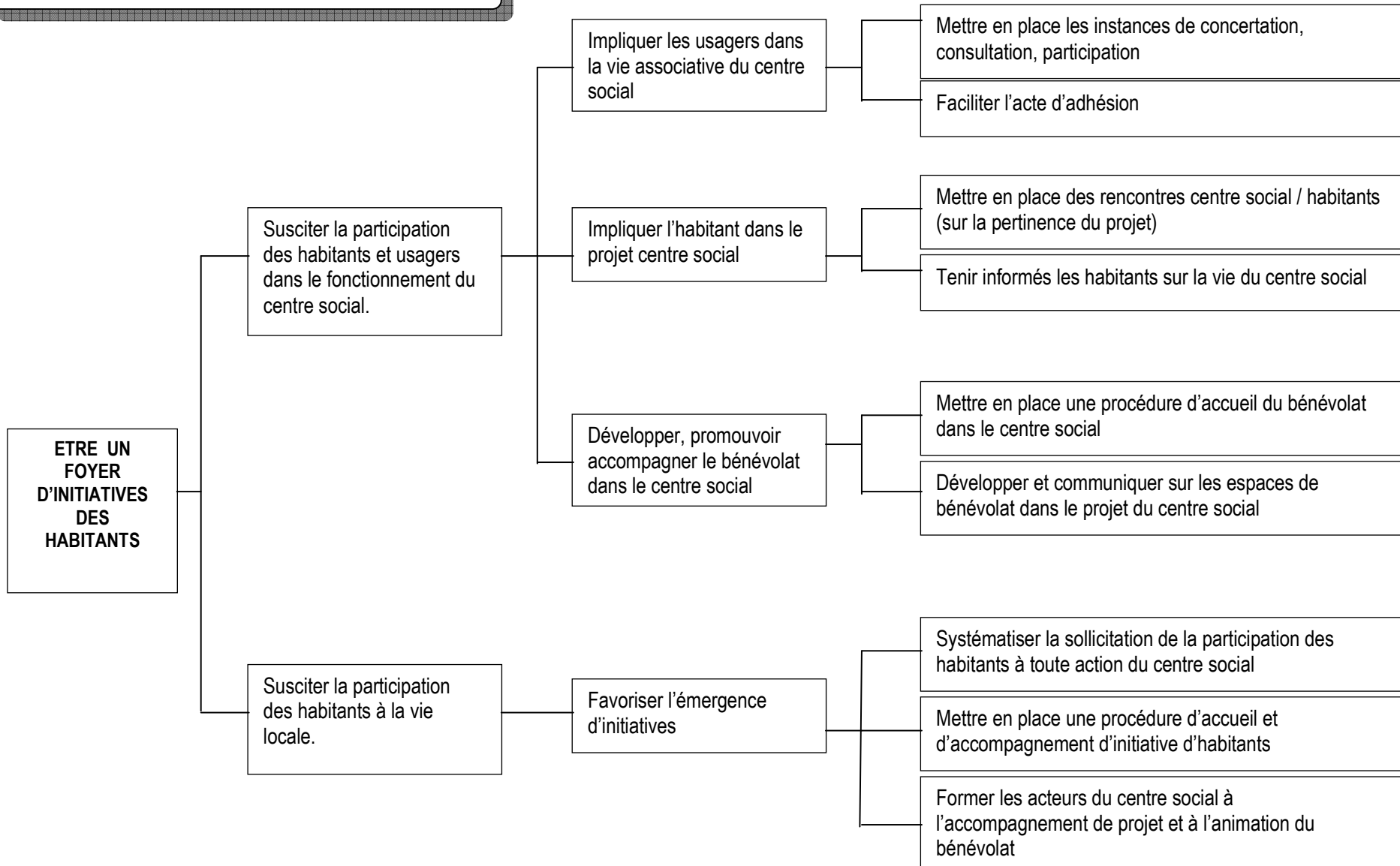
La fonction d'accueil : Transversale et primordiale, cette fonction engage le centre social à être à la fois, un lieu :

- ▶ d'information, d'orientation de réponses immédiates
- ▶ de rencontre, d'écoute, d'expression des attentes des personnes et des groupes du territoire
- ▶ de prise en compte des besoins
- ▶ de communication entre les habitants, avec et entre les professionnels du développement social
- ▶ de détection des handicaps de la population, de dysfonctionnement d'un quartier

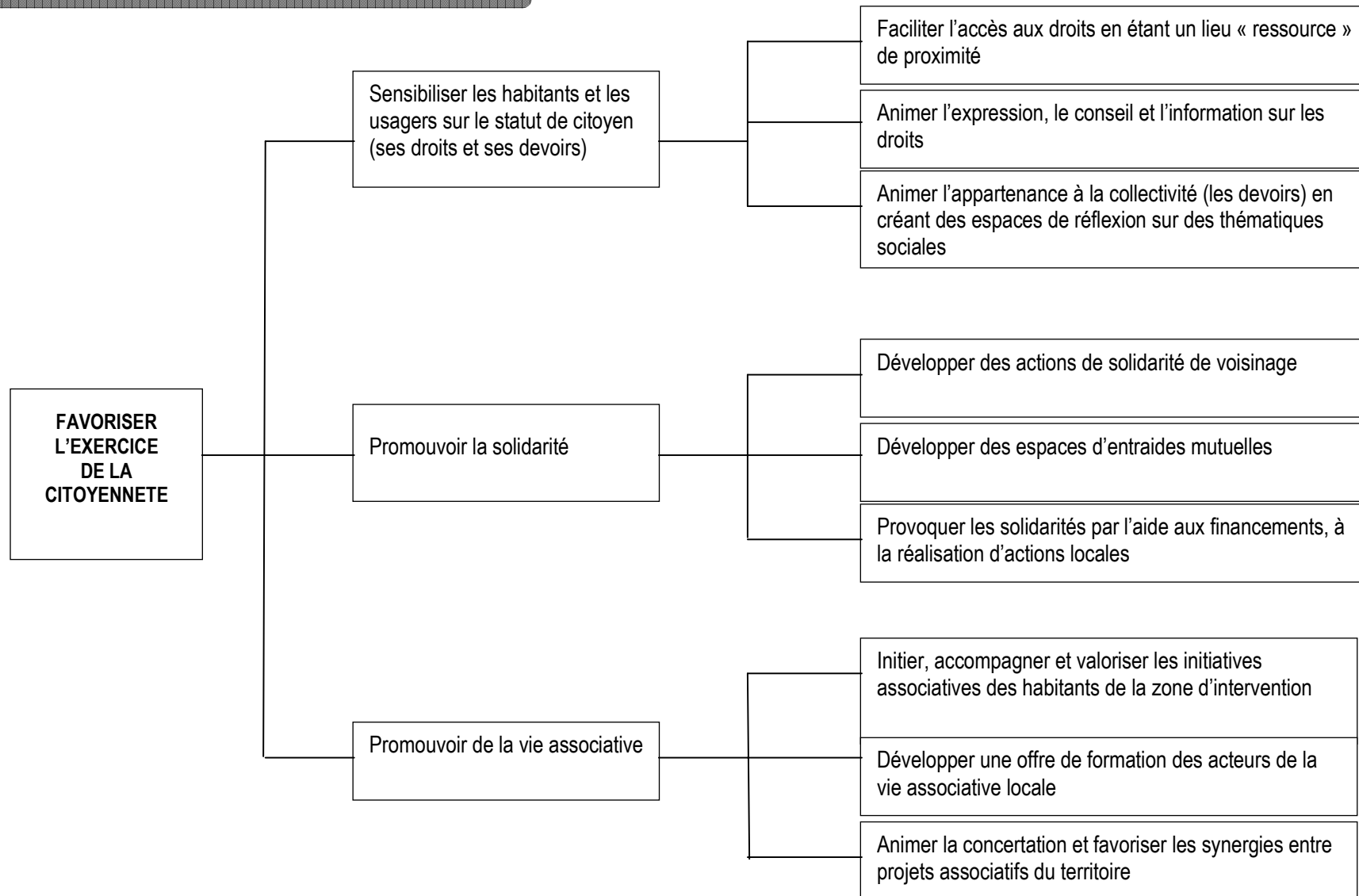
LES ARBRES D'OBJECTIFS DU PROJET 2012 - 2016

- ETRE UN FOYER D'INITIATIVE DES HABITANTS
- FAVORISER L'EXERCICE DE LA CITOYENNETE
- FAVORISER LA RENCONTRE ET L'ECHANGE PERMETTANT LE « MIEUX VIVRE ENSEMBLE » SUR LE TERRITOIRE
- LUTTER CONTRE TOUTE FORME D'EXCLUSION SUR LE TERRITOIRE
- ETRE UN ACTEUR DE LA VEILLE SOCIALE

MISSION D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE 1 / 2



MISSION D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE 2 / 2



**MISSION : ETRE UN EQUIPEMENT A VOCATION FAMILIALE
ET PLURIGENERATIONNELLE**

**FAVORISER
LA RENCONTRE ET
L'ECHANGE
PERMETTANT
LE « MIEUX VIVRE
ENSEMBLE »
SUR LE
TERRITOIRE**

Mettre en œuvre des services et activités utiles à l'ensemble des habitants du territoire (en privilégiant les publics fragilisés)

Favoriser l'expression des habitants et les usagers vers le centre social afin de repérer les besoins

Partager l'analyse des besoins avec les acteurs locaux

Mettre en œuvre et rendre accessibles les services ou activités attendus

Impliquer l'habitant et l'utilisateur de l'élaboration à l'évaluation de l'action

Renforcer le lien social
Animer la mixité sociale

Faire se rencontrer « les différences » (génération, culture...) afin de favoriser la rencontre entre les habitants

Créer et animer des espaces de parole, d'exercice du débat

Créer des actions collectives et événements permettant la réunion des habitants et usagers

Susciter l'entraide et l'esprit de solidarité

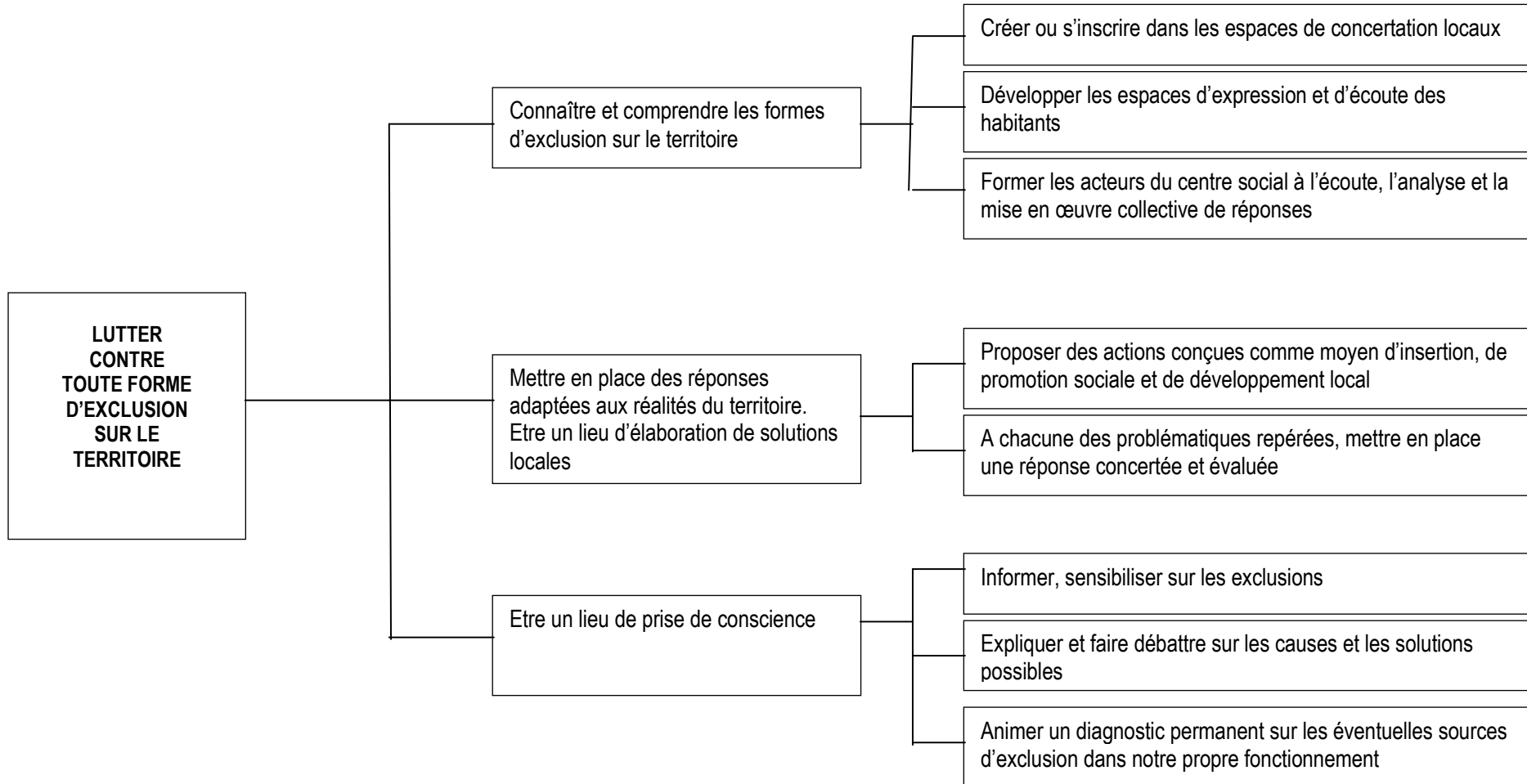
Développer les actions de solidarité de voisinage

Renforcer la communication entre et vers les habitants et usagers

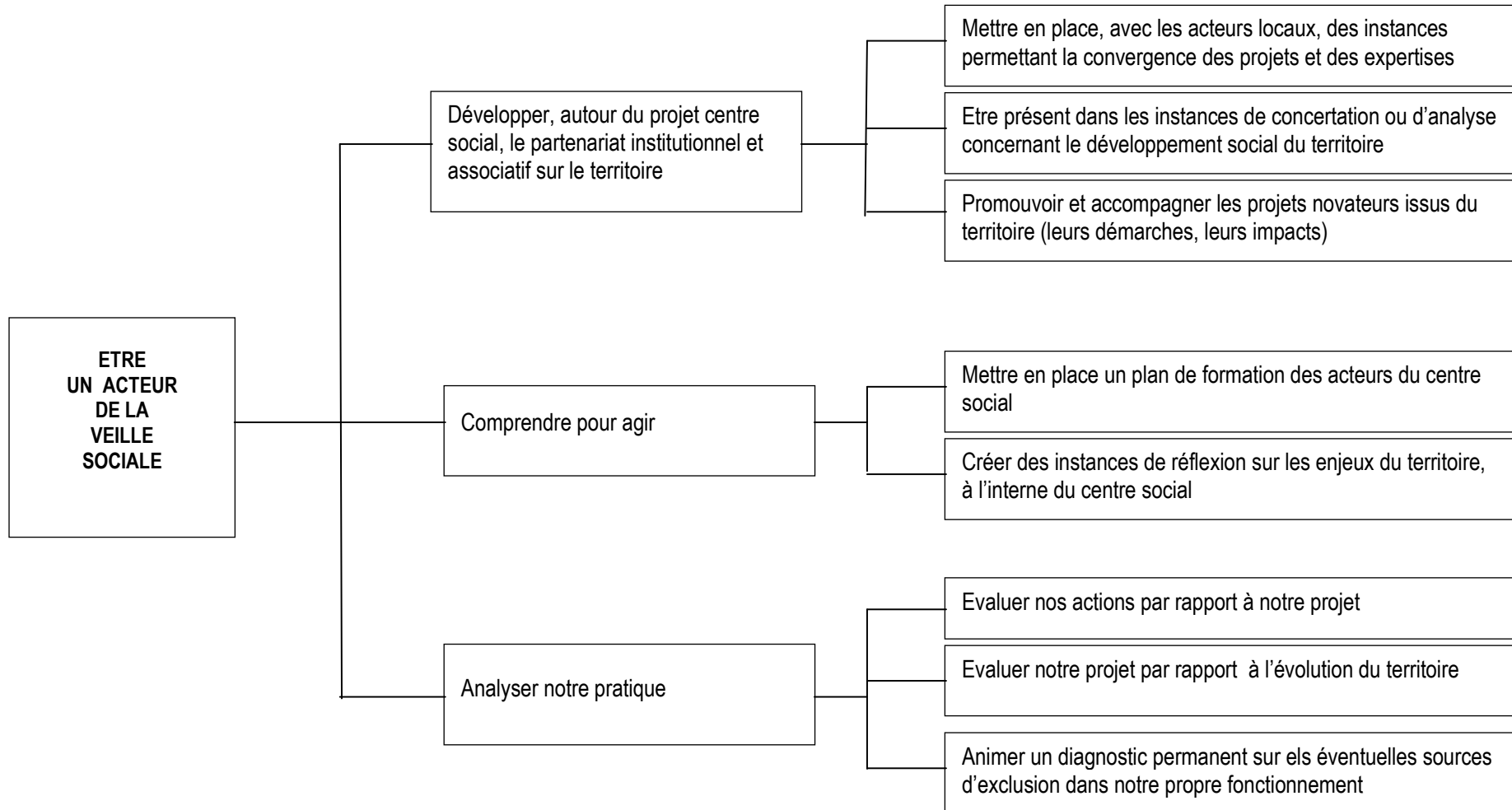
Améliorer l'information auprès des habitants et usagers, sur l'action du centre social

Favoriser la communication sur la vie des quartiers

MISSION D'ANIMATION SOCIALE GLOBALE



MISSION DE CONCERTATION, COORDINATION ET D'INNOVATION DANS L'INTERVENTION SOCIALE LOCALE



ANNEXES

- **Tableau récapitulatif de l'équipe de salariés pour l'année 2011**
- **Questionnaire**
- **Analyse du questionnaire**
- **Diagnostic de la situation dans le cadre du projet communal de développement durable** (Valérie Toral, Directrice adjointe des services, ville de St Jean de Luz)
- **Charte des centres sociaux**